



Stiftung Auffangeinrichtung BVG  
Fondation institution supplétive LPP  
Fondazione istituto collettore LPP

# **Fondation institution supplétive LPP**

**Rapport annuel**

**et**

**comptes 2006**

**Version abrégée**

4 juin 2007

## Sommaire

1	AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT .....	3
2	L'ANNÉE 2005 EN BREF.....	3
2,1	ENSEMBLE DE LA FONDATION .....	3
2,2	BRANCHE PRÉVOYANCE LPP .....	4
2,3	BRANCHE COMPTES DE LIBRE PASSAGE .....	4
2,4	BRANCHE ASSURANCE DE RISQUE DES PERSONNES AU CHÔMAGE .....	5
2,5	BRANCHE CONTRÔLE DE RÉAFFILIATION .....	5
3	PLACEMENTS .....	5
3,1	STRATÉGIE DE PLACEMENT.....	5
3,2	PERFORMANCE .....	7
3,3	RENDEMENT .....	7
4	COMPTES ANNUELS .....	8
4,1	BILAN DE L'ENSEMBLE DE LA FONDATION.....	8
4,2	COMPTE D'EXPLOITATION DE L'ENSEMBLE DE LA FONDATION .....	9
5	TÂCHES ET ORGANISATION .....	10
5,1	FORME JURIDIQUE ET BUT .....	10
5,2	TÂCHES.....	10
5,3	ORGANISATION .....	10
5,4	CONSEIL DE FONDATION: ÉTAT AU 31.12.2006 (MANDAT 1.1.2004-31.12.2007) .....	10
6	ORGANES D'EXÉCUTION / ADRESSES.....	11



## 1 Avant-propos du président

La Fondation a achevé son deuxième exercice en pleine autonomie. La nouvelle organisation s'est consolidée. Une expertise extérieure a confirmé que la structure organisationnelle était adéquate et répondait aux exigences d'une gestion professionnelle. La situation financière est réjouissante. Le degré de couverture de l'ensemble de la Fondation est passé de 114.2% à 118.6%. La mise à jour des effectifs a connu des progrès sensibles et la qualité du service a également pu s'améliorer.

La Fondation veut poursuivre son développement sur cette base solide. Elle a élaboré une stratégie qu'elle compte appliquer dans les années à venir.

Outre l'amélioration de la situation financière, il s'agit d'optimiser progressivement les prestations à la clientèle. Pour les bénéficiaires et les travailleurs affiliés, cela devra se traduire par de meilleures prestations et des cotisations inférieures.

Kurt Gfeller

Président du Conseil de fondation

## 2 L'année 2005 en bref

### 2.1 Ensemble de la Fondation

Le nombre des titulaires de comptes a augmenté de 6.7% pour atteindre 696'594 personnes.

La fortune de prévoyance a augmenté de 15.2% pour atteindre 5.2 milliards de francs.

Grâce à l'augmentation des effectifs, le résultat du risque s'est amélioré par rapport à l'année précédente.

Les placements ont obtenu un rendement de 6.21% (année précédente: 7.30%).

Le degré de couverture a pu être relevé à 118.6%, soit plus que l'objectif de 112.7%.

Ensemble de la Fondation	2006	2005	Écart
Nombre de comptes/assurés	696'594	652'898	6.7%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	5'237'956'413.20	4'546'491'575.04	15.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	4'416'335'919.65	3'981'692'263.07	10.9%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	256'821'181.58	292'474'412.44	-12.2%
Frais administratifs	26'521'493.62	20'623'477.35	28.6%
Rendement sur le capital moyen investi	6.21%	7.30%	-14.9%
Degré de couverture effectif	118.60%	114.18%	3.9%
Degré de couverture projeté	112.70%	110.53%	2.0%

## 2.2 Branche prévoyance LPP

Le nombre des assurés a crû de 24.3% pour atteindre 28'879 personnes, le nombre des affiliations/entreprises de 27.5% pour atteindre 16'786.

La fortune de prévoyance a augmenté de 39.6% pour atteindre 855.61 millions de francs.

Grâce à l'augmentation des effectifs, la courbe de risque s'est nettement améliorée par rapport à l'année précédente.

Les placements ont obtenu un rendement de 7.92% (année précédente: 6.96%). Dans l'année sous revue, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 2.50% (année précédente: 2.50%).

Les comptes sont équilibrés, le bénéfice de 67.73 millions de francs étant entièrement crédité aux réserves pour fluctuation des cours.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal, le degré de couverture visé de 114% n'étant pas encore réalisé.

Prévoyance LPP (LPP)	2006	2005	Écart
Nombre d'assurés	28'879	23'234	24.3%
Nombre d'affiliations/entreprises	16'786	13'166	27.5%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	855'610'508.33	612'774'759.93	39.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	753'607'465.00	578'502'000.00	30.3%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	67'730'283.40	34'082'868.94	98.7%
Frais administratifs	19'144'077.95	14'538'785.32	31.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	662.91	625.75	5.9%
Rendement sur le capital moyen investi	7.92%	6.96%	13.8%
Degré de couverture effectif	113.54%	105.92%	7.2%
Degré de couverture projeté	114.00%	112.00%	1.8%

## 2.3 Branche comptes de libre passage

Le nombre de comptes a crû de 12.8%.

La fortune de prévoyance a augmenté de 11.7% pour atteindre 3.88 milliards de francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 5.81% (année précédente: 6.83%).

Selon une résolution du Conseil de fondation, la rémunération des comptes de libre passage s'aligne sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives. En 2006, les comptes ont été rémunérés à 1.25%. L'année précédente, les intérêts suivants ont été crédités:

1.1.-30.06.2005 1.25%  
1.7.-31.12.2005 1.00%

Le compte se clôture sur un excédent de 1.28 million de francs, après dotation de 159.10 millions aux réserves pour fluctuation des cours, qui ont atteint la valeur requise.

Comptes de libre passage (CLP)	2006	2005	Écart
Nombre de comptes	539'135	477'900	12.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	3'882'245'722.80	3'476'391'749.78	11.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07	7.6%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	160'376'781.44	173'959'804.94	-7.8%
Frais administratifs	6'239'172.75	5'002'773.16	24.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	11.57	10.47	10.5%
Rendement sur le capital moyen investi	5.81%	6.83%	-14.9%
Degré de couverture réel	112.04%	107.97%	3.8%
Degré de couverture visé	112.00%	110.00%	1.8%

## 2.4 Branche assurance de risque des personnes au chômage

Le recul du chômage a fait baisser de 15.3% le nombre des assurés à 128'580 personnes.

La fortune de prévoyance a augmenté de 9.4% pour atteindre 500.10 millions de francs.

Le résultat du risque s'est notablement détérioré par rapport à l'année précédente à la suite de la réduction de 50% des cotisations.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 6.84% (année précédente: 11.50%).

Le compte se clôture sur un résultat de 17.09 millions de francs, après augmentation de 11.62 millions de réserve pour fluctuation des cours.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal et de réduire par contre de moitié le taux de cotisation.

<b>Assurance risque chômeurs (AC)</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Écart</b>
Nombre d'assurés*	128'580	151'764	-15.3%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	500'100'182.07	457'325'065.33	9.4%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	197'577'000.00	183'516'000.00	7.7%
Résultat annuel av. affectation rés. p. fluctuation des cours	28'714'116.74	84'431'738.56	-66.6%
Frais administratifs	1'138'242.92	1'081'918.87	5.2%
Frais administratifs par rente en cours en CHF*	341.18	393.57	-13.1%
Rendement sur le capital investi moyen	6.84%	11.50%	-40.5%
Degré de couverture réel	253.12%	249.20%	1.6%
Degré de couverture visé	120.00%	115.20%	4.2%

\* Dans la branche AC, l'assurance des actifs fonctionne sans notification des mutations. Seule la survenue d'un cas d'assurance fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs.

## 2.5 Branche contrôle de réaffiliation

Au cours du premier exercice, les institutions de prévoyance ont signalé plus de 10'000 cas de résiliation d'affiliation. Une croissance proche de 20% a été enregistrée dans l'année sous revue.

<b>Cas traités</b>	<b>2006</b> Nombre	<b>2005</b> Nombre	<b>Écart</b>
Déclarations reçues	12'247	10'286	19.1%
Coût par déclaration reçue	29.60	28.50	3.9%

## 3 Placements

### 3.1 Stratégie de placement

Le Conseil de fondation a fixé une stratégie de placement séparée pour chaque branche. Les stratégies de placement découlent de la structure des engagements (rendements visés) et de la capacité face aux risques (réserves disponibles pour fluctuation des cours). Des écarts sont permis dans les limites de fourchettes définies.

Stratégie de placement 2006	Total	LPP	CLP	AC
- Liquidités	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%
- Obligations CHF	30.0%	31.0%	31.0%	21.0%
- Obligations devises	24.0%	25.0%	25.0%	15.0%
- Emprunts convertibles suisses	2.8%	2.0%	2.0%	10.0%
- Actions suisses	8.2%	8.0%	8.0%	10.0%
- Actions étrangères	21.0%	20.0%	20.0%	30.0%
- Valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%
- Placements alternatifs	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

La capacité limitée face au risque a imposé au 1.1.2004 et au 1.1.2005 une stratégie plutôt conservatrice: l'accent a donc porté sur des placements peu risqués, à faible volatilité. Cette limitation a entraîné un très faible risque de fluctuation, mais aussi un potentiel de rendement inférieur. Pour atteindre toutefois une performance assez attrayante, la commission des investissements a étudié la question et permis de recourir aux possibilités de placement étendues selon l'art. 59 OPP2.

L'évolution favorable des marchés financiers en 2005 et 2006 a entraîné une amélioration substantielle de la capacité face au risque. C'est pourquoi, le 1<sup>er</sup> décembre 2006, le Conseil de fondation a adopté une nouvelle révision de la stratégie de placement, dans le but d'augmenter le potentiel de rendement et de limiter les effets d'une hausse des taux.

La grosse part d'obligations en francs suisses faiblement rémunérées a été réduite de 40% à 30%. En contrepartie, la part des obligations en devises, mieux rémunérées, a été légèrement augmentée et celles des actions suisses et étrangères, ainsi que des biens immobiliers, notablement grossies.

Stratégie de placement ensemble de la Fondation (approx.)	2006	2005	Écart
	Part en %	Part en %	en %
Pool liquidités	2.0%	0.0%	-----
Pool obligations en CHF	30.0%	40.0%	-25.0%
Pool obligations en devises	24.0%	23.4%	2.6%
Pool emprunts convertibles	2.8%	3.3%	-15.2%
Pool actions suisses	8.2%	5.5%	49.1%
Pool actions étrangères	21.0%	17.8%	18.0%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	10.0%	20.0%
<b>Total des placements</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>-----</b>

Le passage à la nouvelle stratégie s'est effectué au mois de décembre 2006. Au 31.12.2006 les fourchettes de la nouvelle stratégie étaient respectées.

Allocation de placement au 31.12.2006	Stratégie	Fourchettes *		Valeur marchande en CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	7.0%	59'321'057.65	1.2%
Pool obligations en CHF	30.0%	21.0%	34.0%	1'790'475'501.20	34.8%
Pool obligations en devises	24.0%	18.0%	28.0%	1'124'691'567.01	21.9%
Pool emprunts convertibles	2.8%	1.0%	6.0%	130'644'924.49	2.5%
Pool actions suisses	8.2%	5.0%	13.0%	384'320'183.61	7.5%
Pool actions étrangères	21.0%	18.0%	29.0%	1'002'828'257.01	19.5%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	648'572'505.11	12.6%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%		0.0%
<b>Total des placements</b>				<b>5'140'853'996.08</b>	<b>100.0%</b>

\* approximatives

### 3.2 Performance

La performance de la Fondation a atteint 6.0% (pondéré dans le temps), après déduction de tous les frais et droits de la gestion de la fortune. Le benchmark (sans frais) a ainsi été dépassé de 1.4 point. Ce résultat avantageux revient avant tout à la surperformance des valeurs immobilières. La surpondération momentanée des actions et la sous-pondération des obligations ont en outre contribué à cette surperformance réjouissante.

Catégorie de placements	Quote-part			Performance 2006	
	mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Indice
Liquidités	115.10	2.2%	2.0%	0.4%	1.3%
Obligations CHF	1'790.50	34.5%	30.0%	0.2%	0.2%
Obligations devises	1'124.70	21.6%	24.0%	1.9%	2.5%
Emprunts convertibles	130.60	2.5%	2.8%	5.0%	7.2%
Actions suisses	384.30	7.4%	8.2%	20.4%	20.7%
Actions étrangères	1'002.80	19.3%	21.0%	11.6%	11.9%
Val. immob./hypothèques	648.60	12.5%	12.0%	19.5%	5.5%
<b>Total*</b>	<b>5'196.60</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>6.0%</b>	<b>4.6%</b>

\* Placements selon bilan (5.140,8 millions de francs), plus liquidités (55,8 millions)

La performance de 6.0% est nettement supérieure à la performance de l'indice Pictet 25 (2005), qui a atteint en 2006 une performance de 4.5%. Compte tenu du risque encouru, la performance est donc supérieure à la moyenne. Comparativement à d'autres caisses de pensions suisses, le résultat de la Fondation institution supplétive se situe dans la zone médiane. La raison de ce résultat moyen réside dans la stratégie de placement. Les réserves insuffisantes pour fluctuation des cours ont poussé la Fondation institution supplétive à appliquer, dans les onze premiers mois de 2006, une stratégie de placement relativement conservatrice, au profit de la sécurité. Le résultat corrigé du risque a cependant été très bon.

### 3.3 Rendement

Par rapport au capital investi moyen de 4,68 milliards de francs, l'année 2006 a enregistré un rendement total de 6.2%.

Évolution du rendement brut par branche*	2006 en pourcentage	2005 en pourcentage	Écart
Prévoyance LPP	7.90%	7.00%	12.9%
Comptes de libre passage	5.80%	6.80%	-14.7%
Assurance de risque pour personnes au chômage	6.80%	11.50%	-40.9%
<b>Total</b>	<b>6.20%</b>	<b>7.30%</b>	<b>-15.1%</b>

\* Rendement en pourcentage du capital moyen investi

Les bons marchés d'actions (suisses: 20.4%, étrangères: 11.6%) ont été contrebalancés, dans l'exercice sous revue, par un modeste rendement des obligations (CHF: 0.2%, devises:1.9%).



## 4 Comptes annuels

### 4.1 Bilan de l'ensemble de la Fondation

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Placements de la fortune</b>	<b>5'299'879'197.54</b>	<b>4'599'533'034.05</b>
Liquidités	55'840'408.08	42'344'068.19
Créances sur les cotisants	87'721'552.76	68'873'921.33
Autres créances	15'463'240.62	28'622'755.48
Placements	5'140'853'996.08	4'459'692'289.05
Pool liquidités	59'321'057.65	512'233'165.28
Pool obligations en CHF	1'790'475'501.20	1'936'056'178.61
Pool obligations en devises	1'124'691'567.01	469'562'196.47
Pool emprunts convertibles	130'644'924.49	60'427'177.58
Pool actions CH	384'320'183.61	319'920'730.48
Pool actions étrangères	1'002'828'257.01	716'349'399.87
Pool val. immob./hypothèques	648'572'505.11	445'143'440.76
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>2'028'971.25</b>	<b>16'811'626.58</b>
<b>Total des actifs</b>	<b><u>5'301'908'168.79</u></b>	<b><u>4'616'344'660.63</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Engagements</b>	<b>53'241'212.83</b>	<b>61'483'060.44</b>
Prestations de libre passage et rentes	19'678'682.87	32'873'572.84
Autres engagements	33'562'529.96	28'609'487.60
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>7'440'279.60</b>	<b>6'030'167.55</b>
<b>Réserve de contributions patronales</b>	<b>342'701.20</b>	<b>343'652.70</b>
<b>Réserves non techniques</b>	<b>2'927'561.96</b>	<b>1'996'204.90</b>
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>	<b>4'416'335'919.65</b>	<b>3'981'692'263.07</b>
Capital de prévoyance assurés actifs	4'054'335'919.65	3'659'359'263.07
Capital de prévoyance rentiers	266'366'000.00	206'440'000.00
Réserves techniques	95'634'000.00	115'893'000.00
<b>Réserves fluctuation cours</b>	<b>557'331'617.89</b>	<b>318'880'438.64</b>
<b>Fonds disponibles (dont CHF 5'000.00 de capital de la Fondation)</b>	<b>264'288'875.66</b>	<b>245'918'873.33</b>
État au début de la période sous revue	245'918'873.33	160'803'997.77
Excédent de recettes	18'370'002.33	85'114'875.56
<b>Total des passifs</b>	<b><u>5'301'908'168.79</u></b>	<b><u>4'616'344'660.63</u></b>

## 4.2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	2006 CHF	2005 CHF
<b>Cotisations et dépôts ordinaires et autres</b>	<b>167'238'803.10</b>	<b>162'230'043.30</b>
Cotisations salariés	78'975'466.35	79'390'907.03
Cotisations employeurs	82'022'232.40	80'240'747.27
Dédommagement employeurs pour cas de l'art. 12	351'214.60	93'069.00
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12	2'374'257.20	1'721'893.00
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge	3'440'628.85	783'427.00
Versements aux réserves de contributions patronales	75'003.70	0.00
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>1'045'399'394.51</b>	<b>829'374'225.13</b>
Dépôts de libre passage	1'044'671'448.16	829'374'225.13
Payements prélèvements EPL/divorce	727'946.35	0.00
<b>Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>1'212'638'197.61</b>	<b>991'604'268.43</b>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-123'930'550.04</b>	<b>-79'552'204.28</b>
Rentes de vieillesse	-3'345'759.60	-2'375'547.05
Rentes de survivants	-1'959'492.80	-1'520'214.90
Rentes d'invalidité	-15'815'285.30	-13'000'914.10
Rentes d'enfants	-2'409'092.20	-2'208'524.95
Prestations en capital lors de la retraite	-81'010'031.52	-51'328'805.77
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité	-19'390'888.62	-9'118'197.51
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-662'306'709.57</b>	<b>-640'325'523.10</b>
Prestations de libre passage à la sortie	-637'584'326.17	-608'425'600.15
Prélèvements EPL/divorce	-12'686'477.20	-12'828'114.95
Versements à la résiliation du contrat	-12'035'906.20	-19'071'808.00
<b>Flux allant aux prestations et prélèvements</b>	<b>-786'237'259.61</b>	<b>-719'877'727.38</b>
<b>Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques, réserves de contributions patronales</b>	<b>-439'902'115.58</b>	<b>-433'148'656.58</b>
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	-345'787'428.69	-342'110'943.10
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	-59'926'000.00	-51'873'755.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	20'259'000.00	6'427'500.51
Rémunération du capital épargne	-54'453'671.89	-45'591'458.99
Dissolution/constitution de réserves de cotisations	5'985.00	0.00
<b>Recettes de prestations d'assurance</b>	<b>0.00</b>	<b>175'977'475.80</b>
Valeurs de restitution / résiliation de polices d'assurance-vie	0.00	175'977'475.80
<b>Dépenses d'assurance</b>	<b>-497'378.00</b>	<b>-376'280.00</b>
Cotisations au Fonds de garantie	-497'378.00	-376'280.00
<b>*Résultat net de la partie assurance</b>	<b>-13'998'555.58</b>	<b>14'179'080.27</b>
<b>Résultat net du placement de la fortune</b>	<b>290'122'569.63</b>	<b>287'789'587.14</b>
Intérêts encaissés sur les liquidités	623'906.20	242'422.70
Intérêts des créances sur les cotisants	5'627'785.97	4'210'418.06
Intérêts des autres créances	378'589.75	829'478.70
Rémunération des placements	290'867'791.22	289'779'746.35
Résultat du pool des liquidités	-17'090'794.94	149'592.00
Résultat du pool des obligations en CHF	4'099'049.22	51'558'706.16
Résultat du pool des obligations en devises	36'444'453.53	22'695'240.88
Résultat du pool des emprunts convertibles	5'423'083.48	3'644'836.65
Résultat du pool des actions CH	65'448'054.88	83'944'943.69
Résultat du pool des actions étrangères	101'017'977.76	88'903'818.23
Résultat du pool des valeurs immobilières/hypothèques	95'525'967.29	38'882'608.74
Dépenses de gestion de la fortune	-6'174'057.95	-5'911'862.30
Charge d'intérêts	-1'201'445.56	-1'360'616.37
<b>Dissolution/constitution de réserves non techniques</b>	<b>-2'438'096.36</b>	<b>2'139'531.70</b>
<b>Autres recettes</b>	<b>25'734'730.92</b>	<b>16'081'182.58</b>
Produit de prestations fournies	9'733'749.25	6'982'027.45
Autres recettes	16'000'981.67	9'099'155.13
<b>Autres charges</b>	<b>-15'641'680.31</b>	<b>-7'091'491.90</b>
<b>Frais administratifs</b>	<b>-26'957'786.72</b>	<b>-20'623'477.35</b>
<b>Excédent de recettes av. constitution réserves p. fluct. cours</b>	<b>256'821'181.58</b>	<b>292'474'412.44</b>
<b>Constitution de réserves pour fluctuation des cours</b>	<b>-238'451'179.25</b>	<b>-207'359'536.88</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>18'370'002.33</b>	<b>85'114'875.56</b>

## 5 Tâches et organisation

### 5.1 Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance privée, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (voir art. 54 LPP), par les organisations faïtières des travailleurs et des employeurs. Elle est inscrite au registre du commerce de la ville de Berne sous le nom de „Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP) “. La Fondation est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des assurances sociales et inscrite sous le numéro C1.0000 au registre de la prévoyance professionnelle.

### 5.2 Tâches

La Fondation institution supplétive LPP a quatre branches avec les tâches suivantes:

- branche prévoyance LPP depuis le 1.1.1985: application de la prévoyance professionnelle pour les employeurs et les individus assurés à titre facultatif (caisse de pension classique)
- branche comptes de libre passage depuis le 1.1.1995: gestion de comptes de libre passage
- branche assurance du risque des personnes au chômage depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1997: application de la prévoyance professionnelle obligatoire pour les chômeurs bénéficiaires d'une indemnité journalière.
- branche contrôle de réaffiliation depuis le 1.1.2005: contrôle de l'affiliation obligatoire d'employeurs qui changent d'institution de prévoyance.

### 5.3 Organisation

La Fondation n'emploie pas de personnel. Elle a confié l'exécution de ses tâches à différents prestataires de services. La Gestion opérationnelle du secrétariat est confiée à Vorsorgeservice AG, l'exécution administrative, à Swiss Life Pension Services AG. Les placements sont gérés par différents établissements bancaires et gérants de portefeuilles, sous la direction de la Fondation. Dans le domaine des placements et de la comptabilité titres, la Fondation reçoit l'appui de Complementa AG, pour les questions juridiques de Mes H.U. Stauffer et VISCHER, notaires et avocats. L'expert en assurances de pensions est P. Spuhler, Swissscanto Vorsorge AG. L'organe de révision est Ernst & Young AG, Zurich.

### 5.4 Conseil de fondation état au 31.12.2006 (mandat 1.1.2004-31.12.2007)

#### Représentants des employeurs

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| - Kurt Gfeller               | <b>président</b> , Union suisse des arts et métiers, Berne                              |
| - Urs Peter Amrein           | GastroSocial, Aarau   |
| - Andreas Lüthi, Dr en droit | Fondation commune pour la prévoyance professionnelle des arts et métiers suisses, Berne |
| - Frédy Marti                | Union des fabricants d'horlogerie de GE, VD et VS, Genève                               |
| - Hans Rudolf Schuppisser    | Union patronale suisse, Zurich  |

#### Représentants des salariés

- |                  |   |
|------------------|---|
| - Martin Flügel  | <b>vice-président</b> , Travail.Suisse, Berne |
| - Franz Cahannes | Unia, Zurich                                  |
| - Colette Nova   | Union syndicale suisse, Berne                 |
| - Ruedi Steiger  | Syndicat des services publics (SSP), Zurich   |
| - Vital G. Stutz | Employés Suisse, Zurich                       |

#### Représentants des pouvoirs publics

- |                |  |
|----------------|--|
| - Fabio Aspali | Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne        |
| - Anton Streit | Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne |

## 6 Organes d'exécution / adresses

### **Prévoyance professionnelle obligatoire et assurance de risque des personnes au chômage**

#### **Agence pour la Suisse romande à Lausanne**

Fondation institution supplétive LPP  
Agence régionale de la Suisse romande  
Avenue de Rumine 13  
Case postale 675  
1005 Lausanne

Tél.: 021/614 75 00  
Fax: 021/614 75 11  
Courriel: [agence.lausanne@aeis.ch](mailto:agence.lausanne@aeis.ch)  
Internet: <http://www.aeis.ch>  
CCP: 10-13040-9

*Compétente pour:*

*GE, JU, NE, VD  
BE (districts de Courtelay, La Neuveville, Moutier  
FR (à l'exception des districts du Lac et de la Singine)  
VS (à l'exception du Haut-Valais)*

#### **Agence pour la Suisse italienne à Manno**

Fondazione Istituto Collettore LPP  
Agenzia regionale della Svizzera italiana  
Via Cantonale 18  
Case postale 224  
6928 Manno

Tél.: 091/611 13 80  
Fax: 091/611 13 85  
Courriel: [agenzia.lugano@aeis.ch](mailto:agenzia.lugano@aeis.ch)  
Internet: <http://www.aeis.ch>  
CCP: 65-136246-1

*Compétente pour:*

*TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)*

#### **Agence pour la Suisse alémanique à Zurich**

Fondation institution supplétive LPP  
Agence Suisse alémanique  
Binzstrasse 15  
Case postale 2855  
8022 Zurich

Tél.: 044/267 73 73  
Fax: 044/267 73 90  
Courriel: [zweigstelle.zuerich@aeis.ch](mailto:zweigstelle.zuerich@aeis.ch)  
Internet: <http://www.aeis.ch>  
CCP: 18-359315-1

*Compétente pour:*

*AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG,  
UR, ZG, ZH,  
BE (à l'exception des districts de Courtelay, La Neuveville),  
Moutier  
FR (districts du Lac et de la Singine)  
TI, GR (à l'exception des districts de Bergell, Misox, Puschlav)  
VS (Haut-Valais)*

### **Administration des comptes de libre passage**

Fondation institution supplétive LPP  
Administration des comptes de libre passage  
Alfred Escher-Str. 34  
Case postale  
8022 Zurich

Tél.: 043/284 55 15  
Fax: 043/284 53 55  
Courriel: [administration.fzk@aeis.ch](mailto:administration.fzk@aeis.ch)  
Internet: <http://www.aeis.ch>  
CCP: 80-13022-7

*Compétente pour:*

*Suisse entière*

### **Secrétariat de la Fondation**

Fondation institution supplétive LPP  
Secrétariat  
Birmensdorferstrasse 198  
8003 Zurich

Tél.: 043/33 33 698  
Fax: 043/33 33 699  
Courriel: [geschaefsstelle@aeis.ch](mailto:geschaefsstelle@aeis.ch)  
Internet: <http://www.aeis.ch>  
CCP: 30-406630-6